

Résumé d'inspection de locaux destinés aux aliments

Nom de l'établissement:	Foyer Yvon & Huguette Caron	Licence #:	04-00430
Adresse:	701 2ième avenue Grand-Sault NB E3Z 1A2	Type:	Class/Classe 4
Approvisionnement en eau:	Municipale	Catégorie:	Conformité de routine
		Date de l'inspection:	24 octobre 2023

MI - Infraction mineure; MA - Infraction majeure; CR - Infraction critique; CDI - Corrigé durant l'inspection; N/A - Non applicable

OBSERVATIONS ET MESURES CORRECTIVES

Élément	MI /MA/ CR	Remarques	Date de correction
8.2	MA	Les solutions d'assainissement doivent être utilisées conformément aux instructions sur l'étiquette du fabricant (concentration et temps de contact recommandés). Observations: L'assainisseur au javex est inférieur à 100ppm. Corrigé au moment de l'inspection, mélanger une bouteille neuve au 2 jours. Mesures Correctives: CDI	Corrigé
13.3	MI	Autres conditions qui doivent être prises en compte (p. ex. désordre, équipement non utilisé, etc.). Observations: De l'ordre doit être fait dans l'entrepas à sec au sous-sol, les denrées alimentaire doivent être entreposées à 6 pouces du sol.	Immédiatement

COMMENTAIRES DE CLÔTURE

Couleur d'évaluation: Vert